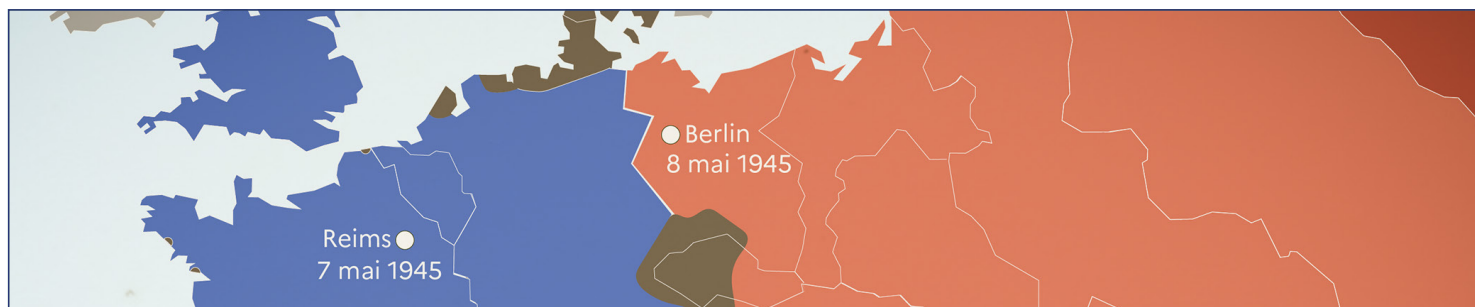




Pourquoi commémorer le 8 Mai ?

2^e partie : Pour célébrer la victoire de la France et des Alliés sur l'Allemagne nazie

LA CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE NAZIE

Avec le lancement des opérations Overlord et Barbarossa, l'étau des Alliés se resserre sur l'Allemagne nazie. Après la prise de Berlin par les Soviétiques, l'Allemagne nazie s'écroule. L'armée allemande cherche alors à négocier, sans succès, une capitulation de manière séparée avec les alliés occidentaux, dont le quartier général est installé à Reims. C'est dans cette ville qu'est signée la première capitulation de l'Allemagne nazie le 7 mai face aux alliés occidentaux et à l'URSS qui exige néanmoins une deuxième signature à Berlin le lendemain.

DOC 1. LA PRISE DE BERLIN PAR LES SOVIÉTIQUES



Soldats de l'Armée rouge hissant le drapeau soviétique au-dessus du Reichstag à Berlin, le 30 avril 1945, photo prise par Vladimir Grebnev.

© Sovfoto/UIG/Roger-Viollet.

DOC 2. LA SIGNATURE DE LA PREMIÈRE CAPITULATION À REIMS



Capitulation de l'Allemagne à Reims le 7 mai 1945, Library of Congress, lot 8988.

Source : Naval History and Heritage Command.

Le colonel général Alfred Jodl, chef d'état-major allemand sous le régime de Dönitz, est ici représenté en train de signer le document de « reddition sans conditions » en vertu duquel toutes les forces restantes de l'armée allemande sont tenues de déposer les armes en signe de reddition sans conditions. La scène se déroule dans la salle de guerre du quartier général suprême des forces expéditionnaires alliées, à Reims, en France. À gauche du général Jodl se trouve le général amiral Von Friedeburg, de la marine allemande, et à sa droite, le major Wilhelm Oxenius, de l'État-major général allemand. Derrière le général amiral Von Friedeburg se tient le major général KWD Strong.

POUR ALLER PLUS LOIN

Article de Marc Bouxin - Directeur des musées historiques de Reims sur les circonstances de la signature de la capitulation du 7 mai accessible sur le site Chemins de Mémoire cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/reims-7-mai-1945-la-capitulation-allemande

0056077

Only this text in English is authoritative

ACT OF MILITARY SURRENDER

1. We the undersigned, acting by authority of the German High Command, hereby surrender unconditionally to the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and simultaneously to the Soviet High Command all forces on land, sea, and in the air who are at this date under German control.

2. The German High Command will at once issue orders to all German military, naval and air authorities and to all forces under German control to cease active operations at 2301 hours Central European time on 8 May and to remain in the positions occupied at that time. No ship, vessel, or aircraft is to be scuttled, or any damage done to their hull, machinery or equipment.

3. The German High Command will at once issue to the appropriate commanders, and ensure the carrying out of any further orders issued by the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and by the Soviet High Command.

4. This act of military surrender is without prejudice to, and will be superseded by any general instrument of surrender imposed by, or on behalf of the United Nations and applicable to GERMANY and the German armed forces as a whole.

0056078

5. In the event of the German High Command
or any of the forces under their control failing
to act in accordance with this Act of Surrender,
the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force
and the Soviet High Command will take such punitive
or other action as they deem appropriate.

Signed at *Reims at 0241* on the *7th* day of May, 1945.
France

On behalf of the German High Command.

Jodl

IN THE PRESENCE OF

On behalf of the Supreme Commander,
Allied Expeditionary Force.

On behalf of the Soviet
High Command.

D. D. Eisenhower

Soustopov

J. L. Hume

-2-

Major General, French Army
(Witness)

Pages 3-4 : Acte de reddition militaire signé le 7 mai 1945, au quartier général du général Dwight D. Eisenhower à Reims, par le général Alfred Jodl, chef d'état-major de l'armée allemande.

Source : US National Archives, 1747981.

La capitulation inconditionnelle du Troisième Reich allemand a été signée aux premières heures du lundi 7 mai 1945, au quartier général suprême des forces expéditionnaires alliées (SHAEF) à Reims, dans le Nord-Est de la France.

Le général Alfred Jodl, chef d'état-major de l'armée allemande, a signé trois autres documents de capitulation en même temps, un pour la Grande-Bretagne, un pour la Russie et un pour la France.

Étaient présents les représentants des quatre puissances alliées – la France, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique et les États-Unis – ainsi que les trois officiers allemands délégués par le président allemand Karl Dönitz. Il s'agissait du général Alfred Jodl, seul autorisé à signer le document de reddition, du major Wilhelm Oxenius, assistant de Jodl, et de l'amiral Hans-Georg von Friedeburg, l'un des principaux négociateurs allemands.

Le lieutenant-général Walter Bedell Smith, chef d'état-major du SHAEF, dirigeait la délégation alliée en tant que représentant du général Eisenhower. Eisenhower refusa de rencontrer les Allemands tant que la reddition n'aurait pas été accomplie. Les autres officiers américains présents étaient le major-général Harold R. Bull et le général Carl Spaatz.

Après la signature de l'accord de Reims, le général Alexeï Antonov, chef d'état-major soviétique, exprima auprès du SHAEF ses inquiétudes quant au fait que les combats continuent à l'Est entre l'Allemagne et l'Union soviétique donnait à la reddition de Reims l'apparence d'une paix séparée. Le commandement soviétique souhaitait que l'acte de reddition militaire, avec certains ajouts et modifications, soit signé à Berlin. Pour les Soviétiques, les documents signés à Berlin le 8 mai 1945 représentaient la reddition officielle et légale du Troisième Reich. Mais le document de Berlin ne comportait que peu de changements significatifs par rapport à celui signé la veille à Reims.

INSTRUMENT OF SURRENDER OF ALL GERMAN FORCES
TO GENERAL DWIGHT D. EISENHOWER,
SUPREME COMMANDER OF THE ALLIED EXPEDITIONARY FORCES,
AND TO THE SOVIET HIGH COMMAND

Rheims, May 7, 1945

1. We the undersigned, acting by authority of the German High Command, hereby surrender unconditionally to the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and simultaneously to the Soviet High Command all forces on land, sea and in the air who are at this date under German control.

2. The German High Command will at once issue orders to all German Military, Naval and Air authorities and to all forces under German control to cease active operations at 2301 hours Central European time on 8 May and to remain in the positions occupied at that time. No ship, vessel, or aircraft is to be scuttled, or any damage done to their hull, machinery, or equipment.

3. The German High Command will at once issue to the appropriate commanders, and ensure the carrying out of any further orders issued by the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and by the Soviet High Command.

4. This act of military surrender is without prejudice to, and will be superseded by any general instrument of surrender imposed by, or on behalf of the United Nations and applicable to Germany and the German armed forces as a whole.

5. In the event of the German High Command or any of the forces under their control failing to act in accordance with this Act of Surrender, the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and the Soviet High Command will take such punitive or other action as they deem appropriate.

Signed at Rheims at 0241 on the 7th day of May, 1945.

*Dies Dokument wurde in
meinem Auftrag von General
Fodt unterzeichnet.*
Dönitz
15. 4. 77

Copie de l'acte de reddition sans conditions signé à Reims appartenant à l'amiral Dönitz, musée de la Reddition, Reims, inv. R.853.

Source : Musée de la Reddition/ville de Reims.

Désigné comme son successeur dans le testament politique final d'Hitler, Karl Dönitz fut président du Reich pendant 23 jours, jusqu'à son arrestation et la dissolution du gouvernement de Flensburg, le 23 mai 1945.

Dönitz a authentifié cette copie le 15 avril 1977, en l'annotant avec la mention « Ce document a été signé en mon nom par le général Jodl. »

POUR ALLER PLUS LOIN

Traduction française de l'acte de capitulation sur le site de la France Libre
france-libre.net/capitulation-allemande-reims/

DOC 4. LA SIGNATURE DE L'ACTE DE LA SECONDE CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE À BERLIN



Capitulation de l'Allemagne, 9 mai 1945, Library of Congress, lot 8988.

Source : Naval History and Heritage Command.

Le maréchal Wilhelm Keitel signe les termes de la reddition ratifiée de l'armée allemande au quartier général russe à Berlin le 8 mai 1945 à 22 h 43, heure de Berlin, soit le 9 mai 1945 à 0 h 43, heure de Moscou.

POUR ALLER PLUS LOIN

Article de Marc Bouxin - Directeur des musées historiques de Reims sur les circonstances de la signature de la capitulation du 7 mai accessible sur le site Chemins de Mémoire
cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/reims-7-mai-1945-la-capitulation-allemande

Vidéo Lumni des actualités françaises du 11 mai 1945
enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000170/signature-de-l-acte-de-capitulation-de-l-allemande-a-berlin.html

DOC 5. L'ACTE DE CAPITULATION DU TROISIÈME REICH SIGNÉ À BERLIN

0056100

ACT OF MILITARY SURRENDER

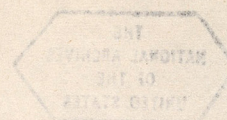
1. We the undersigned, acting by authority of the German High Command, hereby surrender unconditionally to the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and simultaneously to the Supreme High Command of the Red Army all forces on land, at sea, and in the air who are at this date under German control.

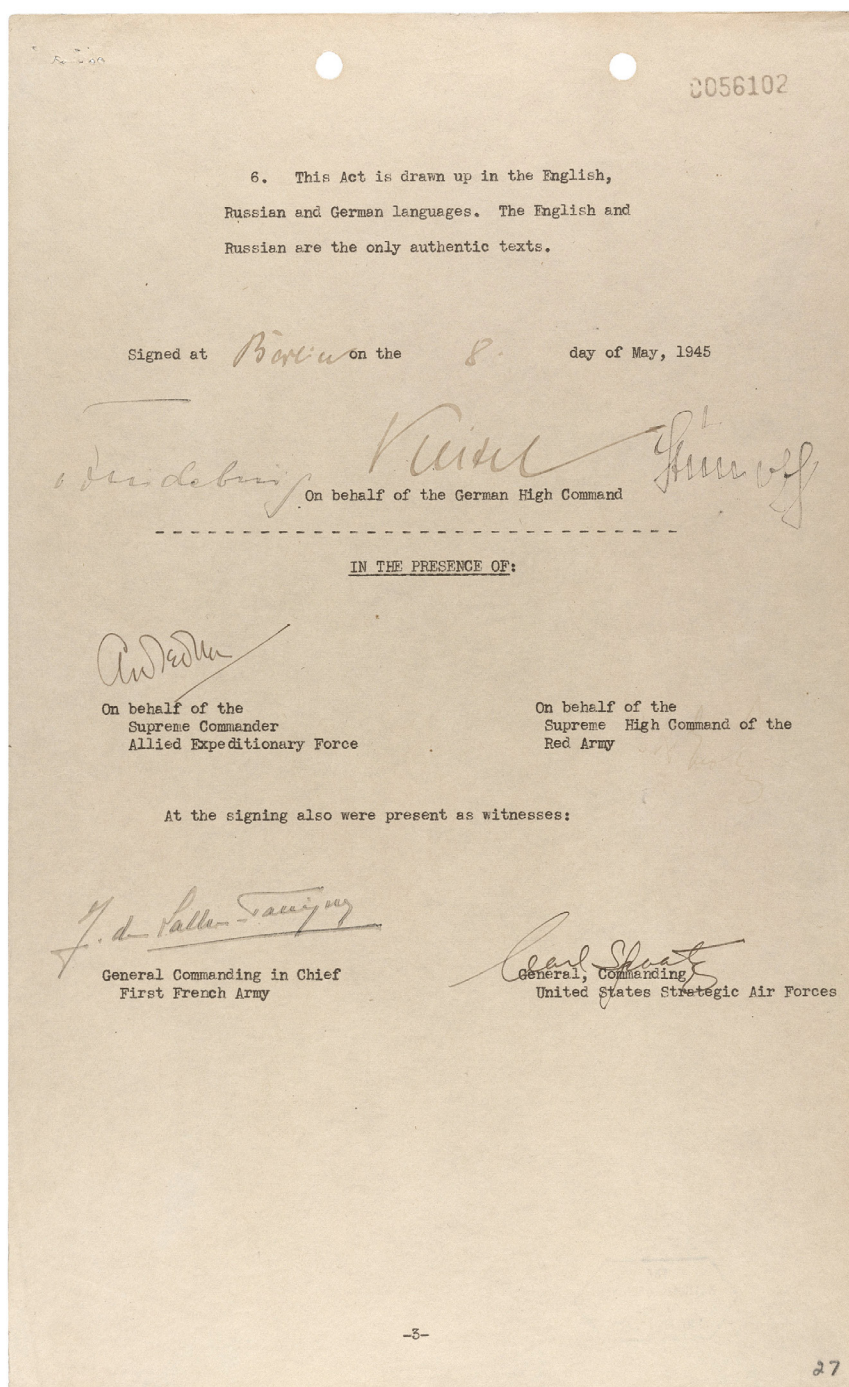
2. The German High Command will at once issue orders to all German military, naval and air authorities and to all forces under German control to cease active operations at 2301 hours Central European time on 8th May 1945, to remain in the positions occupied at that time and to disarm completely, handing over their weapons and equipment to the local allied commanders or officers designated by Representatives of the Allied Supreme Commands. No ship, vessel, or aircraft is to be scuttled, or any damage done to their hull, machinery or equipment, and also to machines of all kinds, armament, apparatus, and all the technical means of prosecution of war in general.

3. The German High Command will at once issue to the appropriate commanders, and ensure the carrying out of any further orders issued by the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and by the Supreme High Command of the Red Army.

4. This act of military surrender is without prejudice to, and will be superseded by any general instrument of surrender imposed by, or on behalf of the United Nations and applicable to GERMANY and the German armed forces as a whole.

5. In the event of the German High Command or any of the forces under their control failing to act in accordance with this Act of Surrender, the Supreme Commander, Allied Expeditionary Force and the Supreme High Command of the Red Army will take such punitive or other action as they deem appropriate.





Acte de reddition militaire signé le 8 mai 1945 à Berlin (pages 8-10).

Source : US National Archives, 6943512.

Reddition sans conditions de toutes les forces allemandes aux forces expéditionnaires alliées et au commandement suprême allié de l'Armée rouge, dans laquelle toutes les opérations militaires allemandes cesseraient le 8 mai 1945 à 23 h 01. L'acte est signé par le maréchal Wilhelm Keitel, le général-amiral Hans-Georg von Friedeburg et le général Hans-Jürgen Stumpff au nom du haut commandement allemand, le maréchal Georgy Zhukov au nom du haut commandement suprême de l'Armée rouge et le maréchal en chef de l'air Arthur William Tedder au nom des forces expéditionnaires alliées à Berlin, en Allemagne.

Traduction française de l'acte de capitulation signée à Berlin proposée par le site de la France Libre france-libre.net/capitulation-allemande-berlin/

DOC 6. LE STYLO DE LA CAPITULATION



Stylo du général de Jean de Lattre de Tassigny ayant servi à signer l'acte de capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945 à Berlin, Paris, musée de l'Armée.

© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn/Pascal Segrette.

ANNONCER ET CÉLÉBRER LA VICTOIRE

Les cérémonies de commémoration en France du 8 mai ont toujours suivi un rituel républicain qui associe les jeunes générations dans un travail de mémoire et d'histoire.

L'annonce de la victoire par la presse et la radio suscite des scènes de liesse qui confirment le soulagement ressenti lors de la libération des territoires.

DOC 7. L'ANNONCE DE LA VICTOIRE DANS LA PRESSE FRANÇAISE



Une du Journal *Libération Soir* (*Dernière Heure de Paris*) n°394, du 8 mai 1945, Paris, musée de la Libération de Paris - musée du Général Leclerc - musée Jean-Moulin.

Source : CC0 Paris Musées/Musée de la Libération de Paris – musée du Général Leclerc – musée Jean-Moulin.

Le journal est un quotidien d'informations fondé en 1940 par le mouvement Libération en France occupée.

POUR ALLER PLUS LOIN

Site du musée du Général Leclerc, musée Jean-Moulin, musée de la Libération de Paris proposant une numérisation de la totalité du journal

parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-jean-moulin/oeuvres/journal-liberation-soir-derniere-heure-de-paris-du-8-mai-1945#infos-principales

Vidéo INA de l'annonce de la victoire des Alliés à la radio par le général de Gaulle
fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00315/la-victoire-du-8-mai-1945.html

Article de Marina Bellot « 8 mai 1945 : "Le jour de gloire est arrivé" » et sélection de titres de presse de 1945 sur le site RetroNews de la BNF

retronews.fr/conflits-et-relations-internationales/echo-de-presse/2022/05/04/8-mai-1945-le-jour-de-gloire-est-arrive

DOC 8. LA CÉLÉBRATION DE LA VICTOIRE SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES



Le 8 mai 1945, dans l'euphorie générale, les premiers défilés s'improvisent sur les Champs-Élysées avec des civils français, des militaires français et américains embarqués sur des véhicules militaires.

© Maréchal, Grillot, J.-M. Marcel, Brigitte Schreiber, Gagey, Blondy, Delanchy/ECPAD/Défense.

POUR ALLER PLUS LOIN

Photographies présentant la liesse populaire à l'annonce de la victoire, sélectionnées par le musée de la Résistance en ligne

musee-resistance.com/du-cote-des-archives/le-8-mai-1945/

DOC 9. TÉMOIGNAGE D'UN PARISIEN À L'ANNONCE DE LA VICTOIRE

« 8 mai

On ne donnera avis de la capitulation qu'à trois heures cet après-midi.

6 heures. Je suis fourbu. J'ai voulu assister à l'annonce de la fin des hostilités dans l'avenue des Champs-Élysées. Une foule énorme. Un vaste quatorze juillet. Les haut-parleurs, à trois heures, ont diffusé un discours de de Gaulle [...] Puis les sirènes ont mugé. Des gens se sont embrassés. Une cohue s'est ruée sur la chaussée.

On rit, on crie, il n'y a pas de vrai enthousiasme ou, plutôt, l'enthousiasme est divers. On est content, mais pas très content. La guerre est finie mais tout le monde a le sentiment que les embêtements vont continuer. On n'est pas assez libéré des ennuis pour que la satisfaction soit franche. Tout se réduit, en tant que manifestation, à aller et venir dans les grandes artères. Les Américains conduisent des camions sur lesquels ils laissent monter qui veut. Quand les passagers sont tassés là comme des harengs en boîte, ils roulent au hasard des rues jusqu'à la panne d'essence. On s'amuse comme on peut.

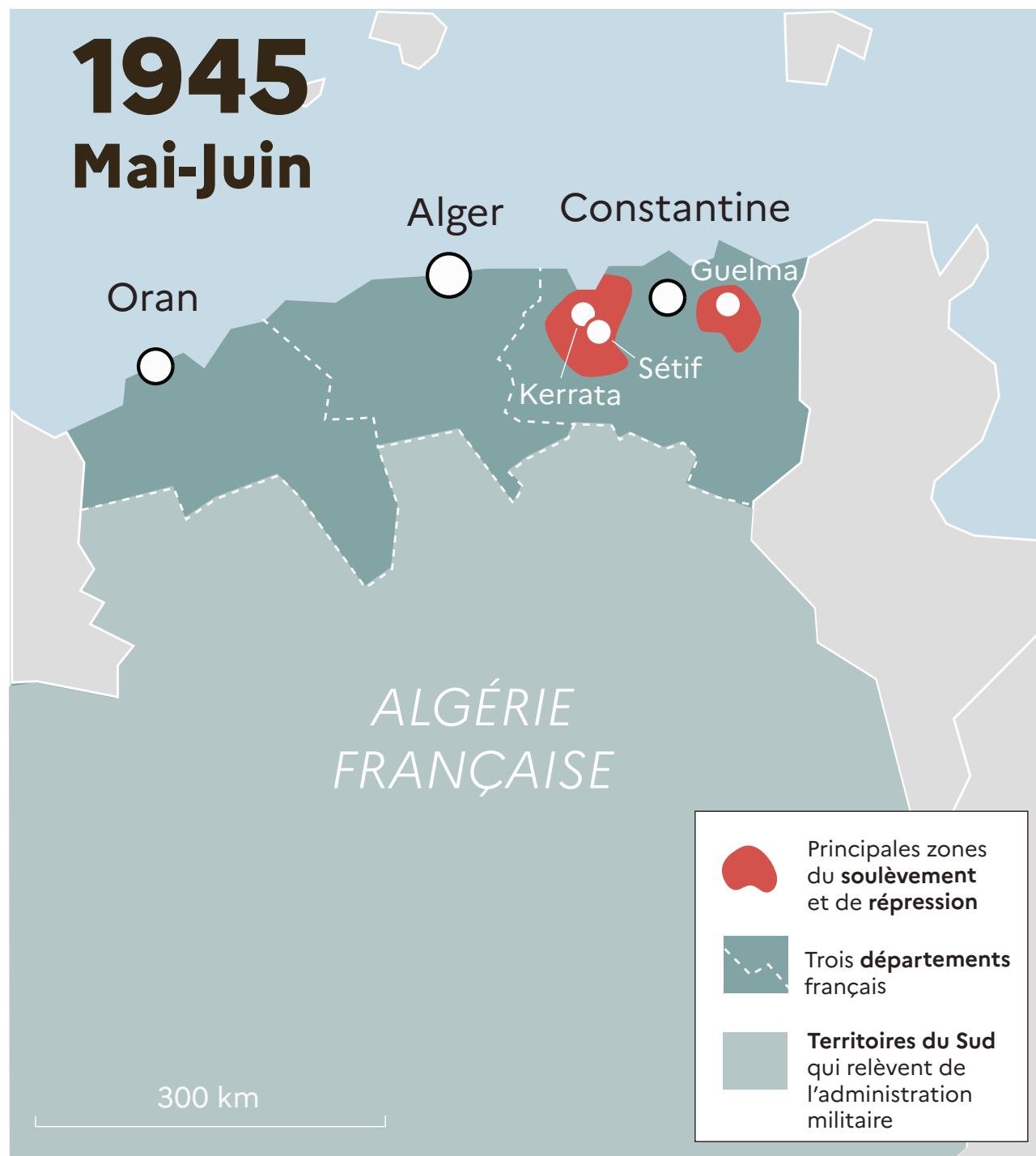
Place de l'Opéra, un haut-parleur déverse des airs de danse. On ne danse pas. Sur les boulevards, on erre. À mesure que s'avance la journée, la foule devient plus dense. »

Source : Maurice Garçon, *Journal (1939-1945)*, éd. Pascal Fouché et Pascale Froment, Les Belles Lettres / Fayard, 2015, p. 684.

L'AUTRE 8 MAI, EN ALGÉRIE

La célébration de la victoire sur le nazisme est aussi organisée dans l'empire colonial français dont les troupes ont participé activement aux combats. À cette occasion, des nationalistes expriment des revendications indépendantistes, violemment réprimées par les autorités coloniales françaises.

DOC 10. SOULÈVEMENT NATIONALISTE ET RÉPRESSION DANS LE CONSTANTINOIS



© Réseau Canopé, 2025.

DOC 11. L'AUTRE 8 MAI 1945 EN ALGÉRIE

« Le 8 mai 1945, alors que la France célèbre la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, une tentative d'insurrection défie le pouvoir colonial en Algérie. Depuis 1944, la perspective de la victoire alliée a accrédité la thèse d'un renversement de l'ordre colonial, encouragé par la puissance américaine. Cette impatience est perceptible en Algérie. Le nationaliste Ferhat Abbas a créé en mars 1944 les Amis du manifeste et de la liberté (AML), sorte de front ouvert à tous les courants de l'opposition anticolonialiste qui revendiquent la reconnaissance d'une nation algérienne et d'une république autonome fédérée à la République française. L'organisation fait la part belle aux partisans de l'indépendance totale, regroupés au sein du Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj, clandestin depuis 1939 et particulièrement actif dans le Constantinois, département traditionnellement rebelle à la colonisation. En mars 1945 le congrès des Amis du manifeste et de la liberté voit le triomphe des thèses du PPA et désigne Messali Hadj comme le « leader incontesté du peuple algérien ». Dans un climat de tension, le secrétaire général Gazagne, puis le gouverneur général Chataigneau le font transférer dans le Sahara, puis au Congo-Brazzaville et au Gabon. Divers incidents éclatent, à Alger notamment, le 1^{er} mai.

Le 8 mai, jour de la capitulation allemande, alors que partout ailleurs des cortèges officiels se déploient sans incidents, à Sétif la manifestation dégénère au moment où la police tente de s'emparer des banderoles et drapeaux algériens arborés par des manifestants. Une fusillade éclate, dont l'origine reste controversée. Des manifestants se ruent sur les Européens, faisant 29 morts et des dizaines de blessés. Des incidents ont lieu l'après-midi même à Bône, puis à Guelma. L'insurrection s'étend aux campagnes, autour de Sétif, jusqu'à la mer, et le lendemain, autour de Guelma. Au total, on dénombre 109 morts et 245 blessés.

La répression est terrible : supervisée par le général Duval, commandant de la division de Constantine, une reprise en main militaire de grande envergure est ordonnée avec ratissage des zones insurgées, arrestations en masse et, souvent, exécution des suspects, bombardements aériens et navals. Le bilan officiel des opérations de répression, fixé arbitrairement à un maximum de 1 500 morts, suscite l'incrédulité. Des estimations officieuses donnent des chiffres bien plus élevés : 5 000 ou 6 000, de 6 000 à 8 000, ou encore de 15 000 à 20 000... La répression à Guelma, dirigée par le sous-préfet Achiary, a été très meurtrière : le bruit court que des centaines de personnes ont été arrêtées sans raisons sérieuses et fusillées par les miliciens sur une période de plusieurs semaines. »

Source : Guy Pervillié, « Sétif, 1945 L'acte I de la rébellion », in *L'Histoire*, collection n°95, avril-juin 2022.

DOC 12. DEUX TÉMOIGNAGES DE LA RÉPRESSION EN ALGÉRIE

« Les événements de 1945 auraient dû être un signal d'alerte : l'impitoyable répression du Constantinois a accentué au contraire le mouvement antifrçais. Les autorités françaises ont estimé que cette répression mettait un point final à la rébellion. En fait, ils lui donnaient un signal de départ.

Il est hors de doute que la revendication arabe, sur tous ces points qui ont, en partie, résumé la condition historique des Arabes d'Algérie, jusqu'en 1948, est parfaitement légitime.

L'injustice dont le peuple arabe a souffert est liée au colonialisme lui-même, à son histoire et à sa gestion. Le pouvoir central français n'a jamais été en état de faire régner totalement la loi française dans ses colonies. Il est hors de doute enfin qu'une réparation éclatante doit être faite au peuple algérien, qui lui restitue en même temps la dignité et la justice. »

Source : Albert Camus, *Chroniques algériennes 1939-1958*, © Éditions Gallimard, 1958, p. 201.

« Depuis le 8 mai 1945, quatorze membres de ma famille sont morts, sans compter les fusillés... »

Source : Kateb Yacine, *Nedjma*, © Éditions du Seuil, 1956, p. 237.

Pour lire d'autres extraits de la page 237 de *Nedjma*, voir Saïd Bellakhdar, « 2. L'écriture et le témoignage du traumatisme », « La passion entre trauma et langage dans l'œuvre de Kateb Yacine », *Topique*, 2012/3 n°120, p. 72-73, plus particulièrement les extraits liés aux notes 21, 24, 25 et 27. doi.org/10.3917/top.120.0067

POUR ALLER PLUS LOIN

Ensemble de photographies sur les « troubles dans le Constantinois » en mai 1945 accessibles sur le site de l'Ecpad

imagesdefense.gouv.fr/fr/troubles-du-constantinois-en-mai-1945.html